

Protocole de présentation des manuscrits

Veillez envoyer le manuscrit via la [plateforme de gestion des manuscrits sur OJS](#) (Open Journal Systems). S'il s'agit de votre premier contact avec ce site, il faudra vous inscrire comme utilisateur.

Important

- Un article comprend une problématique axée sur la théorie, une question de recherche et une présentation de résultats de recherche originaux. La note de recherche est moins axée sur la théorie que l'article mais présente néanmoins des résultats de recherche originaux.
- Tous les textes que la direction juge conformes à la politique éditoriale de la revue sont soumis à deux expertises en double aveugle. En cas d'avis clairement contradictoires des deux premiers évaluateurs, une troisième expertise peut être sollicitée.
- Les manuscrits non conformes au protocole de rédaction seront renvoyés aux auteurs pour corrections.
- La direction se réserve le droit de procéder à certaines modifications de forme des textes qui lui sont soumis.
- Tout texte présenté à la Revue doit l'être en exclusivité. Il est inédit : il n'a pas fait l'objet d'une publication et n'a pas été retenu pour une publication postérieure.
- La Revue a une licence exclusive de publier les textes pour la première fois dans toutes les langues et sur tous les supports incluant le support électronique.

Aide-mémoire (Points importants à vérifier avant de soumettre votre texte)

1. Le texte est anonyme pour assurer une évaluation à l'aveugle
2. Le texte contient 9000 mots (incluant les tableaux, figures, notes et bibliographie)
3. Les citations suivent le système auteur-date (aucune référence en note de bas de page)
4. Les références de toutes les citations se trouvent dans la bibliographie et vice-versa : toutes les références placées en bibliographie doivent renvoyer à une citation ou à une mention dans le texte.
5. Tous les sigles sont accompagnés de leur signification la première fois que le sigle apparaît dans le texte.
6. Le corps du texte est précédé du résumé en français et en anglais (150 mots maximum chacun)
7. Le résumé est accompagné de cinq ou six mots clés en français et en anglais (70 caractères maximum)
8. L'*Abstract* (résumé en anglais) est précédé du titre en anglais
9. La mention de pages web doit s'accompagner de la date de consultation du site.

Présentation

Aucune page de titre, vous devez suivre l'ordre suivant :

1. le titre de l'article en caractère minuscule, gras, centré, 12 points
2. Le texte n'indique PAS le nom de l'auteur; il doit être entièrement anonyme
3. Le résumé français de 150 mots maximum (808 caractères, espaces compris)
4. La version anglaise du titre et le résumé anglais de 150 mots maximum (808 caractères, espaces compris)
5. Cinq ou six mots clés dans les deux langues. Les mots clés ne doivent pas dépasser 70 caractères, espaces et virgules inclus ; l'exigence est la même pour les keywords.
6. Les auteurs sont invités à exprimer les remerciements d'usage dans la 1^{re} note de bas de page, que ceux-ci s'adressent aux organismes subventionnaires, aux évaluateurs ou à leurs collègues.

Corps du texte

1. Les manuscrits sont présentés à interligne simple, justifié, retrait de première ligne positif de 1,25 cm. Il est en Times New Roman 12 points pour tout le texte, les résumés et les citations, et en 10 points pour les notes de bas de page.
2. Les références suivent le système auteur-date dans le texte ; la liste complète des références figure en bibliographie, à la fin du texte (voir plus bas) et non pas en notes de bas de page.
3. La grammaire est en « français Canada ».
4. Le texte doit se rapprocher le plus possible de 9 000 mots, sans dépasser ce nombre en incluant les tableaux, les figures, les notes et la bibliographie.
5. Les marges sont de 2,5 cm sur tous les côtés, la mise en page en « lettre US », les pages numérotées en haut à droite, sans pagination sur la première page.
6. Les accents sont indiqués sur les majuscules.
7. Les sigles doivent être accompagnés de leur signification la première fois qu'ils apparaissent dans le texte.
8. Les citations extraites de textes en anglais peuvent rester en anglais dans l'article, à moins que leur proportion ne devienne excessive.
9. Le premier niveau de titre : sans retrait, gras 12 points, précédé du chiffre romain.
Exemple : I — Titre et II — Titre
10. Le deuxième niveau de titre : sans retrait, non gras, précédé d'une lettre majuscule.
Exemple. : A — Sous-titre
11. Le troisième niveau de titre : sans retrait, italique, non gras. Exemple : *Titre niveau 3*
12. Les notes de bas de page servent à présenter du contenu. Elles sont numérotées de façon continue, la note complète sur la même page que l'appel de note.
13. Aucunes coordonnées de l'auteur.

Références

L'auteur doit éviter de se citer lui-même pour préserver l'anonymat du texte.

Références dans le texte

- Après chaque citation, la référence mentionne entre parenthèses le nom de famille de l'auteur, l'année de parution de son texte et la mention de la ou des pages de la citation. Exemples : (Bossuyt 2007 : 34-35) ou (Gouvernement du Québec 2008 : 115).
- Lors d'une simple mention du texte, sans citation, la référence ne mentionne que le nom de l'auteur et l'année du texte. Exemple : (Bossuyt 2007)
- Lorsqu'un texte a deux auteurs, on mentionne les deux ; lorsqu'un texte a plus de deux auteurs, on indique le nom du premier, suivi de l'abréviation latine en italique : *et al.* Exemples : (Bourque et Duchastel 1999) ou (Scholte *et al.* 1999)
- Lorsque l'auteur a publié plusieurs textes la même année, on les distingue par un petit a, un petit b, etc. Exemple : (ONU 2007a, 2007b)
- Lorsque plusieurs références sont présentées ensemble, les auteurs sont séparés par un point-virgule dans la parenthèse. Exemple : (Chetail 2007 ; Bossuyt 2007)

Remarque : les commentaires qui figurent en notes de bas de page peuvent être pourvus de références bibliographiques. Celles-ci se présentent selon le même système que le texte (Auteur date). Les références mentionnées en notes de bas de page doivent figurer dans la bibliographie.

Bibliographie

La bibliographie présente les auteurs par ordre alphabétique et les textes de chacun dans l'ordre chronologique.

Les titres de textes anglais respectent les règles des majuscules de la langue anglaise.

- Ouvrage : nom de l'auteur en petites majuscules et son prénom, éventuellement suivis de la mention « a dirigé la publication », indiquée de cette façon : (dir.). Après une virgule, suivent l'année, le titre de l'ouvrage en italique, la ville d'édition et la maison d'édition. Exemple : RIOUX Jean-François (dir.), 2002, *La sécurité humaine*, Paris, L'Harmattan.
- Ouvrage ou article avec plusieurs auteurs : nom du premier auteur en petites majuscules et son prénom, virgule, prénom du second suivi immédiatement de son nom (petites majuscules). Le prénom du dernier auteur est précédé de « et ». Exemple : HERVOUET Gérard, Michel FORTMANN et Albert LEGAULT (dir.), 2007, *Les conflits dans le monde 2007. Rapport annuel sur les conflits internationaux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Article dans une revue : le nom de l'auteur en petites majuscules et son prénom, l'année, le titre de l'article entre guillemets français, le nom de la revue en italique, le volume et le numéro, la saison éventuellement et les pages de début et de fin d'article. Exemple : AXWORTHY Lloyd, 1999, « La nouvelle vocation de sécurité de l'OTAN », *Revue de l'OTAN*, vol. 47, n° 4, hiver : 8-11.

- Article dans un ouvrage collectif : nom de l'auteur en petites majuscules et son prénom, l'année, le titre de l'article entre guillemets français, l'initiale du ou des prénoms et le nom du ou des directeurs de l'ouvrage, la mention (dir.), le titre de l'ouvrage en italique, la ville d'édition, la maison d'édition et les pages de début et de fin de l'article.
Exemple : HEDLEY Bull, 1966, « Society and Anarchy in International Relations », dans H. BUTTERFIELD, M. WIGHT (dir.), *Diplomatic Investigations*, Londres, Allen & Unwin : 35-60.
- Textes particuliers : les textes juridiques et autres textes particuliers suivent autant que possible les normes ci-dessus.
Exemple : CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME, 2007, *Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées*, résolution 61/177, A/Res/61/177, 12 janvier.
- Textes traduits : les références dans le texte peuvent mentionner le texte d'origine ou le texte traduit. Selon le choix opéré, l'entrée bibliographique doit être cohérente avec ce choix.
Exemple 1 (références au texte d'origine) : KELSEN Hans, [1945] 1997, *General Theory of Law and State*, New York, NY, Russell & Russell Publishers (trad. *Théorie générale du droit et de l'État*, Paris, Bruylant/LGDJ).
Exemple 2 (références à la traduction) : KELSEN Hans, 1997, *Théorie générale du droit et de l'État*, Paris, Bruylant/LGDJ.
- Textes réédités : les références dans le texte peuvent mentionner la date d'origine ou la date de réédition. Dans les deux cas, l'entrée bibliographique indique entre crochets la date originale et donne l'information nécessaire pour l'édition récente.
Exemple : SCHMITT Carl, [1945b] 1994, *Das internationalrechtliche Verbrechen des Angriffskrieges und der Grundsatz « Nullum crimen, nulla poena sine lege »* (rééd. Berlin, Duncker & Humblot).
- Textes réédités et traduits : les références dans le texte peuvent mentionner la date d'origine ou la date de réédition. Dans les deux cas, l'entrée bibliographique indique entre crochets la date originale et donne l'information nécessaire pour l'édition récente traduite.
Exemple: KELSEN Hans, [1945] 1997, *General Theory of Law and State*, New York, NY, Russell & Russell Publishers (trad. *Théorie générale du droit et de l'État*, Paris, Bruylant/LGDJ).
- Documents Internet : comme les rubriques ci-dessus et, à la place du lieu d'édition et du nom de l'éditeur, la mention Consulté sur Internet, suivie de l'adresse du site entre parenthèses et de la date de consultation.
Exemple : CONSEIL EUROPÉEN DE NICE, 2000, *Conclusions de la Présidence*, 7, 8 et 9 décembre. Consulté sur Internet (europarl.europa.eu/summits/nice1_fr.htm) le 15 décembre 2008.

Langue

En français ; à titre exceptionnel, certains articles en anglais seront traduits, dans la limite des possibilités budgétaires.

Pour des renseignements, contactez la Revue : rei@eti.ulaval.ca